



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 2020

### Texte de la question

#### PLAN " VINGT-CINQ QUARTIERS "

**M. le président.** La parole est à Mme Arlette Grosskost, pour le groupe UMP.

**Mme Arlette Grosskost.** Monsieur le ministre de l'intérieur, voilà un an, en partenariat avec les collectivités locales, le Gouvernement engageait un plan national d'action pour la sécurité et la prévention de la délinquance en faveur de vingt-cinq quartiers sensibles, parmi lesquels figure notamment le quartier Drouot à Mulhouse. Les actions menées ont pour objectif, d'une part, de renforcer la lutte contre l'insécurité et la délinquance - préoccupation toujours majeure pour les habitants de ces quartiers - d'autre part, d'organiser la prévention, de promouvoir l'égalité des chances en luttant contre les discriminations et de permettre au plus grand nombre une meilleure insertion dans le monde du travail.

Certaines des actions conduites constituent ainsi de bonnes pratiques et prouvent que des coopérations élargies entre divers partenaires publics et privés sont non seulement possibles, mais souvent innovantes et efficaces. Je prendrai pour exemple l'opération " coup de pouce à l'emploi " menée sur le quartier Drouot, à Mulhouse, avec le concours de huit entreprises citoyennes, ou bien encore la formation pilote au concours de sapeurs-pompiers professionnels menée sur le quartier HautePierre, à Strasbourg. Ces deux actions ont bénéficié du soutien efficace de la région.

Je voudrais également citer l'initiative, sur laquelle je travaille en liaison avec le sous-préfet de Mulhouse et le groupe Védiobis, destinée à orienter les jeunes de ces quartiers vers les métiers de l'humanitaire.

Après une année de mise en oeuvre, monsieur le ministre, pouvez-vous dresser un premier bilan de ce plan d'action pour les vingt-cinq quartiers et nous encourager ainsi à accompagner sur le terrain l'action volontariste menée par le Gouvernement ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

**M. Dominique de Villepin, ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.** Je vous remercie, madame Grosskost, d'avoir rappelé les efforts engagés avec le plan " vingt-cinq quartiers ", en particulier en Alsace.

Sur l'ensemble du territoire, nous avons constaté un double progrès : dans la lutte contre la délinquance, avec une baisse de 5 % de la délinquance générale dans ces quartiers et une baisse de 10 % de la délinquance de voie publique, mais aussi dans le domaine de l'égalité des chances.

Les initiatives sont originales et extrêmement variées : multiplication des stages en entreprise, programme " Volontaires-Solidarité ", programme " Cadets de la République ", nombreuses initiatives dans le domaine de la justice. Tous ces efforts sont le fruit d'un partenariat avec les élus - je pense en particulier aux maires -, avec l'ensemble des travailleurs sociaux et avec tous ceux qui peuvent concourir dans ces quartiers à l'amélioration de la situation.

Je veux maintenant tirer les leçons de cette expérimentation et la généraliser au niveau national. Cela implique de mieux protéger la sphère privée et de lutter de façon plus généralisée au niveau de la sphère intrafamiliale. Cela implique aussi de sécuriser davantage la voie publique, les écoles, les galeries marchandes, les transports en commun, les cimetières. Nous devons mieux protéger toute une série de sites.

Cela exige surtout de mieux protéger les personnes les plus vulnérables, en particulier les mineurs. Nous

comptons, en France, plus de 80 000 mineurs victimes d'agressions, mais aussi 185 000 mineurs auteurs d'infractions. C'est dire qu'il y a là un chantier énorme. C'est pourquoi j'ai décidé de créer un Office central de la protection des mineurs et des personnes vulnérables.

À travers ce programme, vous voyez que nous sommes déterminés à mieux assurer la protection de nos compatriotes. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

## Données clés

**Auteur :** [Mme Arlette Grosskost](#)

**Circonscription :** Haut-Rhin (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2020

**Rubrique :** Sécurité publique

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 mars 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 31 mars 2005